DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL

CRITERIUM SAISON 2019/2020 REGLEMENT U13 à 8 :

Durée des rencontres :

2 matchs de 30 mn (pause coaching à 15 mn pour changer de camp et remplacer l'Arbitre Assistant).

Rappel : 2 Equipes à égalité au classement seront départagées, dans l'ordre par :

- leur goal average particulier.
- leur goal average général.
- le nombre de buts marqués.

Quotation:

Victoire : 3 points Match nul : 1 point Défaite : 0 point

Match perdu par forfait : -1 point

DEROULEMENT: 3 PHASES CRITERIUM

- Phase 1: BRASSAGE

3 poules de 12 équipes

- **Phase 2**: 3 POULES

Poule A: 12 équipes

Les 4 premiers de chaque poule de brassage qualifiées en poule A (12 équipes). Une seule équipe par club autorisée.

Poule B: 12 équipes

Les équipes classées de la 5^{ème} à la 8^{ème} place de chaque poule de brassage

Poule C: 12 équipes

Les équipes classées de la 9^{ème} à la 12^{ème} place

- *Phase 3*: 5 POULES

POULE NIVEAU 1 (accession) : poule de 4 équipes

Les 4 premiers de la poule A

Critérium sur 6 journées en matchs aller-retour.

Une seule équipe par club autorisée.

L'équipe terminant à la première place accèdera en U14 R2.

Cette équipe sera autorisée à accéder sous réserve du respect du statut des éducateurs : pour accéder en U14, les équipes doivent avoir un éducateur titulaire du module U13 au 1^{er} avril 2020.

POULE NIVEAU 2 : poule de 8 équipes

Les équipes classées de la 5^{ème} à la 8^{ème} place de la poule A Les équipes classées de la 1^{ère} à la 4^{ème} place de la poule B

POULE NIVEAU 3 : poule de 8 équipes

Les équipes classées de la 9^{ème} à la 12^{ème} place de la poule A Les équipes classées de la 5^{ème} à la 6^{ème} place de la poule B Les équipes classées de la 1^{ère} à la 2^{ème} place de la poule C

POULE NIVEAU 4 : poule de 8

Les équipes classées de la 7^{ème} à la 10^{ème} place de la poule B Les équipes classées de la 3^{ème} à la 6^{ème} place de la poule C

POULE NIVEAU 5 : poule de 8 équipes

Les équipes classées de la 11^{ème} à la 12^{ème} place de la poule B Les équipes classées de la 7^{ème} à la 12^{ème} place de la poule C

En cas de difficultés pour l'application dudit règlement, la CDJ est seule compétente pour traiter tout litige administratif, indépendamment de la saisine de la CDLD en matière disciplinaire. En cas d'engagement d'équipes supplémentaires ou de forfait en phase 2 ou 3, la constitution des poules pourra être modifiée.